

**ALGERIE TELECOM-EPE / SPA**  
**Direction Opérationnelle de Mila**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**  
**(Relance)**  
**DO MILA/SDT/DRT/04/2018**

La Direction Opérationnelle de MILA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation nationale DO MILA/SDT/DRT/01/2018 portant sur la réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibre optiques, que cette dernière et en application de l'article 29.2 du cahier des charges **est déclarée annulée**.

De ce fait, cet appel d'offres est relancé sous le numéro DO MILA/SDT/DRT/04/2018 avec Dix (10) LOTs séparés comme suit :

- |  |   |
|--|---|
| - Lot N°1 : OUED ATHMANIA – OUED SEGUIN (12.75KM)    | - Lot N°6 : ZENKA –TASSADANE (7.10KM)               |
| - Lot N°2 : TASSADANE – ZAREZA (12.0 KM)             | - Lot N°7: CHIGARA - DAR EL HAMRA (BEINEN) (6.70KM) |
| - Lot N°3 : ZEGHAIA- RAS ELBIR VIA BOUFOUH (10.45KM) | - Lot N°8: HAMMAME OULED ACHOUR - LENTIA (6.10KM)   |
| - Lot N°4 : ECHARA - TELEGHMA (9.60KM)               | - Lot N°9: CHEGLIBI – GRAREM (5.8KM)                |
| - Lot N°5 : TASSALA-ZARAZA (8.60KM)                  | - Lot N°10: FERDJIOUA- BENI GUECHA(3.8KM)           |

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS:**

La participation au présent appel d'offres national restreint s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon les paliers suivants :

**Palier 02 :** pour les lots supérieur à 05km et inférieur à 50km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de un (01) à quatre (04), dont l'activité principale est l'hydraulique ou les travaux publics.

**Palier 03 :** Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 05 Km : seules les entreprises issues du dispositif de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs et les entreprises sans qualification et sans références professionnelles sont concernées par cette catégorie de lots.

**N.B :** Les entreprises ANSEJ, CNAC, ANGEM émergeant dans le cadre de ces dispositifs d'aide, quel que soit leur niveau de classification professionnelle (catégorie), ne pourront soumissionner dans les autres paliers qu'à l'extinction des avantages dont elles bénéficient.

Les cahiers des charges peuvent être retirés de la DO de MILA, service des Achats, contre paiement de la somme de 5000.00 DA non remboursable.

Les offres doivent être composées d'une offre technique et une offre financière détaillées comme suit :

**Offre technique :** présentée dans une enveloppe qui englobe deux dossiers à savoir :

**1-Un dossier administratif:** à insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention «**DOSSIER ADMINISTRATIF**».

**2-Un dossier de qualification:** à insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention «**DOSSIER DE QUALIFICATION**».

**Offre financière:** présentée dans une enveloppe et doit comprendre les pièces suivantes :

- La lettre de soumission datée, visée et signée ;
- Le bordereau des prix unitaires en hors taxes; daté, visé et signé
- Le devis quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises daté, visé et signé ;

Les deux (02) enveloppes doivent être insérées dans une seule enveloppe fermée anonyme ne portant que les mentions suivantes :

**A MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DE MILA**  
**Avis D'appel D'offres National Restreint N°: DO MILA/SDT/DRT/04/2018**  
**Réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibre optiques**  
**« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »**

**NB :** chaque entreprise ayant soumissionné pour plus d'un lot doit impérativement déposer une offre distincte pour chaque lot (une offre technique et une offre financière).

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle de MILA**  
**SECETARIAT-AFG, Rue 1 ERE NOVEMBRE 1954 –VERS ROUTE ZEGHAIA MILA –**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de validité des offres (180 Jours).

La date limite de dépôt des offres est fixée au 15<sup>ème</sup> jour à partir de la première parution dans le journal et l'ouverture des plis se fera le même jour à 14h, 00 en séance publique.